

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE BORDEAUX

9 rue Tastet

CS 21490

33063 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05.56.99.38.00

Télécopie : 05.56.24.39.03

Greffé ouvert du lundi au vendredi de  
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

E26000003 / 33

Madame  
Françoise BAZALGETTE-MOIROT  
120 , rue Mathieu  
33000 BORDEAUX

<https://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E26000003 / 33

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

**Objet :** projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Créonnais

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle vous êtes désigné en qualité de commissaire enquêteur.

En application de l'article L. 123-5 du code de l'environnement, je vous remercie de me faire parvenir, par retour de courrier, la déclaration sur l'honneur ci-jointe dûment complétée et signée, dans l'hypothèse où l'original n'a pas encore été transmis au tribunal.

Je vous rappelle qu'en application des dispositions de l'article R. 123-19 du code de l'environnement, le commissaire enquêteur transmet à l'autorité organisatrice l'exemplaire du dossier de l'enquête accompagné du ou des registres et pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Il transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au tribunal, dans les délais légalement définis par l'article L. 123-15.

Afin de permettre le règlement futur de vos indemnités et le versement des cotisations et contributions sociales, vous voudrez bien adresser au tribunal, à l'issue de l'enquête publique, votre état de frais dûment complété accompagné des justificatifs ainsi que l'original d'un RIB ou RIP et votre numéro de sécurité sociale.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,



Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 033-243301215-20260420-PLUI\_RAPPORT\_CE-AU



DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

12/01/2026

N° E26000003 /33

Le président du tribunal administratif

**E- Décision désignation de commission du 12/01/2026**

**CODE : 1**

Vu enregistrée le 18/11/2025, la lettre par laquelle Monsieur le président de la Communauté de Communes du Créonnais demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Créonnais ;*

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 123-1 et suivants et R.123-5 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

Vu la décision E25000209/33 en date du 19/11/2025 ;

Vu le courriel de madame BAZALGETTE-MOIROT en date du 09/01/2026

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : La décision n° E25000209/33 en date du 19/11/2025 est annulée.

**ARTICLE 2** : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

**Présidente :**

Madame Françoise BAZALGETTE-MOIROT

**Membres titulaires :**

Monsieur Sylvain BARET  
Monsieur Thierry BOURLOT

**Membre(s) suppléant(s) :**

Monsieur Maurice CAPDEVIELLE-DARRE

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.

**ARTICLE 3 :** Pour les besoins de l'enquête publique, les membres de la commission d'enquête sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4 :** La présente décision sera notifiée à Monsieur le président de la Communauté de Communes du Créonnais et aux membres de la commission d'enquête.

Fait à Bordeaux, le 12/01/2026

le président,

Gil CORNEVAUX

Pour expédition conforme à l'original  
Pour le Greffier en Chef et par délégation  
Le Contrôleur des services techniques

  
Xavier BESSE des LARZES

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE BORDEAUX**

9 rue Tastet  
CS 21490

33063 BORDEAUX CEDEX  
Téléphone : 05.56.99.38.00  
Télécopie : 05.56.24.39.03

Greffé ouvert du lundi au vendredi de  
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

E26000003 / 33

Madame  
Françoise BAZALGETTE-MOIROT  
120 , rue Mathieu  
33000 BORDEAUX

<https://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E26000003 / 33  
(à rappeler dans toutes correspondances)

**E- DECLARATION SUR L'HONNEUR**

**Enquête publique** : projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Créonnais

Je soussigné(e), Madame Françoise BAZALGETTE-MOIROT, Ingénieure géologue urbaniste, demeurant 120 , rue Mathieu, BORDEAUX (33000), désigné(e) pour l'enquête publique susvisée, déclare sur l'honneur ne pas être intéressé(e) à l'opération à titre personnel ou en raison de mes fonctions, notamment au sein de la collectivité, de l'organisme ou du service qui assure la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'oeuvre ou le contrôle de l'opération soumis à enquête au sens des dispositions de l'article L. 123-5 du code de l'environnement.

A

Le

Signature

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 033-243301215-20260420-PLUI\_RAPPORT\_CE-AU